



**Marché public de prestations intellectuelles n° 20 004 PNCAL**

**Réalisation d'avant-projets sommaires pour les futures zones de mouillages et d'équipements légers à mettre en place sur le périmètre du Parc national des Calanques**

**Procédure Adaptée (MAPA) article R2123-1 du Code de la Commande Publique**

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION MODIFIE**

La modification porte sur le paragraphe  
date de remise des offres : **Nouvelle date limite de remise des offres : 06/03/2020 à 12h00**

---

**PARC NATIONAL DES CALANQUES**

141 Avenue du Prado  
13008 MARSEILLE  
Tél. 04 20 10 50 00

Marseille, février 2020

Le présent document contient 7 pages

## SOMMAIRE

<b>OBJET DU MARCHE DISPOSITIONS GENERALES.....</b>	<b>3</b>
Parties contractantes au sens du présent document.....	3
Documents de référence et abréviations utilisées.....	3
Objet du marché.....	3
Type de marché et procédure.....	3
Motif du non allotissement .....	4
Nature des prestations.....	4
Durée du marché.....	4
Désignation du comptable assignataire.....	4
<b>CONDITIONS DE CONSULTATION.....</b>	<b>4</b>
Condition de participation.....	4
Compétences de l'équipe.....	4
Groupement.....	5
Validité de l'offre .....	5
Conditions de publicité/retrait des dossiers de consultation.....	5
Présentation des offres.....	5
Jugement des offres.....	6
Conditions de dépôt des offres.....	7
Dispositions diverses.....	7
Variante .....	7
Renseignements complémentaires.....	7

## **OBJET DU MARCHE DISPOSITIONS GENERALES**

### ***Parties contractantes au sens du présent document.***

Le POUVOIR ADJUDICATEUR est le PARC NATIONAL DES CALANQUES, établissement public administratif représenté par François BLAND nommé par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 23 avril 2013.

Le MAITRE D'OUVRAGE est le POUVOIR ADJUDICATEUR représenté par la personne responsable du marché, chargée de diriger et de contrôler l'exécution des prestations et de proposer leur réception et leur règlement.

Le TITULAIRE est l'opérateur économique qui conclut le marché avec le POUVOIR ADJUDICATEUR.

### ***Documents de référence et abréviations utilisées***

La consultation fait référence aux documents en vigueur dans leur plus récente mise à jour à la date limite de remise des offres suivant :

- C.C.A.G. PI : Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles.
- C.C.P. Code de la Commande Publique, applicable au 01/04/2019.

**Ces documents ne sont pas annexés au présent document.**

### **Terminologie, sigles et abréviations utilisés :**

**DCOE** – Document de Consultation des Opérateurs Economiques

**RC** – Règlement de la Consultation

**CCAP** - Cahier des Clauses Administratives Particulières

**CCTP** – Cahier des Clauses Techniques Particulières

**AE** – Acte d'Engagement

**Parc national/PNCaI** – Parc National des Calanques

**SGOM** - Schéma Global d'Organisation des Mouillages

**ZMEL** - Zone de Mouillages et d'Équipements Légers

### ***Objet du marché***

Le présent DCOE définit les modalités de réalisation des études en vue d'établir les avant projets sommaires des 8 zones du parc national des Calanques qui sont susceptibles d'accueillir les futurs aménagements, zones de mouillages et d'équipements légers, identifiées dans le cadre de l'élaboration du schéma global d'organisation des mouillages du Parc national.

La prestation demandée correspond à la réalisation de huit avant projets sommaires.

Elle a pour objectif de permettre au Parc national des Calanques de préciser techniquement le contenu des actions du schéma global d'organisation des mouillages à l'échelle de son territoire, de préparer et de faciliter le travail des futurs maîtres d'œuvre qui porteront la mise en place de ces équipements.

Code CPV : 713 13 000 Sce de conseil en ingénierie de l'environnement.

### ***Type de marché et procédure***

Marché unique de prestations intellectuelles, passé selon la procédure dite adaptée - MAPA, conformément à l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique.

### ***Motif du non allotissement***

Il n'y a pas d'identification de services, prestations ni lieux distincts les rendant dissociables.

### ***Nature des prestations***

L'objectif prioritaire est de fournir au Parc national des Calanques un avant projet sommaire par secteur identifié comme susceptible de faire l'objet de la mise en place d'une ZMEL. Chaque zone fera l'objet d'une analyse et d'une fiche technique récapitulative.

#### 1.7.1 Lieux d'exécution

Les avant projets sommaires devront porter sur les 8 zones suivantes (zones identifiées à l'issue de la phase de

concertation de l'élaboration du schéma global d'organisation des mouillages) :

- Ouest de l'île de Pomègues de la baie du Grand Soufre à la Pointe de la Luque (Frioul) ;
- Nord du Port de la Pointe-Rouge ;
- Calanque de Marseilleveyre ;
- Calanque de Sormiou ;
- Secteur de Morgiou, Sugiton, Pierres tombées ;
- Pourtour de l'île verte ;
- Baie de La Ciotat ;
- Pointe Grenier (Saint-Cyr-sur-Mer).

#### ***Durée du marché***

Le délai d'exécution s'entend à compter de la date de réception de la notification du marché qui pourra valoir ordre de service pour le démarrage des prestations.

A titre indicatif et non contractuel, l'étude permettant l'établissement des avant projets sommaires des futures zones de mouillages et d'équipements légers, sera conduite dans un **délai maximum de 3 mois** (hors délais de validation par le maître d'ouvrage), à partir de la réception par le prestataire de la notification du marché. Ainsi, les études devront être finalisées et le rapport rendu au plus tard pour fin mai 2020.

Le Maître d'ouvrage sera seul juge des raisons ayant conduit à dépasser le délai, de l'opportunité de proroger ce délai, de la durée à donner à cette prorogation. Il pourra aussi imposer des arrêts dans l'exécution des prestations. La procédure de l'ordre de service sera à chaque fois utilisée.

#### ***Désignation du comptable assignataire***

L'agent comptable pour le Parc national des Calanques est :  
Madame Chantal BOUTEILLE  
AFB Agence Française de la Biodiversité, pôle de Montpellier  
Immeuble Tabella 125 Impasse Adam Smith  
34470 PEROLS

#### **CONDITIONS DE CONSULTATION**

##### ***Condition de participation***

Exclusion : Les entreprises ne doivent pas être en situation leur interdisant de soumissionner selon les conditions du C.C.P, articles L2141-1 à 6.

Elles doivent répondre aux conditions d'accès à la commande publique conformément à l'article R2142-1. Elles doivent justifier de leur capacité à mener à bien les travaux définis dans le C.C.T.P.

##### ***Compétences de l'équipe***

L'équipe est définie par le titulaire lors de la production de sa proposition.

Elle devra intégrer, a minima, des compétences en aménagements d'espaces naturels marins, des compétences naturalistes, en dimensionnement d'équipement de mouillage (ingénierie technique) et une compétence en paysage-conception. La candidat désignera expressément le chef de projet.

Toute modification de la composition de cette équipe est soumise à autorisation préalable et exprès des pouvoirs adjudicateurs.

##### ***Groupement***

Il est demandé au prestataire de se mettre en capacité de réaliser, avec toutes les compétences requises, les différentes parties de la demande.

Dans le cas d'un groupement, le Pouvoir adjudicateur souhaite que celui-ci soit conjoint. Le mandataire sera désigné dans l'acte d'engagement ; il sera chargé de remettre les offres, signer le marché, coordonner les prestations des membres du groupement, en assurer la gestion administrative et financière. Il sera solidaire de chaque membre du groupement pour l'exécution du marché.

**Composition du groupement** : les membres du groupement présentant une offre ne peuvent pas s'engager auprès de

plusieurs groupements. Toute présence d'un même candidat dans plusieurs groupements entraînera l'élimination de ces offres.

### **Validité de l'offre**

Le délai de validité de l'offre est de trois mois.

### **Conditions de publicité/retrait des dossiers de consultation**

#### **Publicité**

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) est publié sur le profil d'acheteur du Parc national des Calanques, son site Internet <http://www.calanques-parcnational.fr/>, rubrique "Marchés publics" ainsi que sur la Plate-forme des Achats de l'État (PLACE) [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr).

#### **Conditions de retrait du DCOE**

Le DCOE et ses annexes sont déposés sur la Plate-forme interministérielle des Achats de l'État (PLACE) à l'adresse [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr). Tout candidat qui le souhaite peut les télécharger librement, les imprimer et présenter son offre dans les conditions définies ci-après.

**Tous les renseignements complémentaires seront mis en ligne sur la Plate-forme des marchés. Le pouvoir adjudicateur n'a pas la responsabilité d'un téléchargement anonyme : il ne pourra donc pas apporter les renseignements/précisions complémentaires demandés par un autre candidat.**

### **Présentation des offres**

Le dossier à remettre par le candidat comprendra les pièces suivantes :

#### **1/ Pièces de la candidature :**

##### Attestations

- Assurance professionnelle
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- La déclaration sur l'honneur annexée au présent document dûment datée et signée par le représentant de l'entreprise candidate

##### Capacité économique, technique et financière

- DC1 (lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses co-traitants)
- DC2  
(ces documents sont téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires->)
- Kbis

- Le candidat devra offrir les garanties minimales du point de vue de ses capacités professionnelles permettant la réalisation des prestations. La preuve de sa capacité peut être apportée par tout moyen, certificat d'identité professionnelle ou références de prestations, en lien avec le présent marché.

- Références et moyens : le prestataire fournira une présentation champs de compétences, moyens humains, une liste des références des prestations similaires de moins de trois ans. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

#### **2 / Projet de marché comprenant :**

- Le DCOE comprenant le RC, le CCAP, le CCTP, l'AE et annexes dûment remplis, datés et signés
- A l'appui de son offre, le candidat devra remettre un **mémoire technique** comprenant les éléments détaillés ci-dessous.  
Contenu :
  - une présentation des références du candidat pour la réalisation de missions similaires ;
  - une note d'interprétation de la commande passée ;
  - une présentation de l'équipe et des moyens humains et techniques mis en œuvre ;

- les prestations que le candidat envisage de sous-traiter ;
- la méthodologie et le calendrier de réalisation de la mission ;
- les éventuels compléments et précisions au présent CCTP ;
- le chronogramme du déroulement prévisionnel précisant les principales étapes et les phases de validation.

- **Le bordereau de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), établi par le candidat et signé, prenant en compte :**

- les prestations demandées au paragraphe 2.1 du C.C.T.P.
- l'ensemble des frais annexes générés pour la mission : déplacements, hébergements, restaurations...
- dans le cas d'un groupement, la répartition financière entre les membres du groupement.

- R.I.B.

**En cas de sous-traitance,**

- L'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement, le montant que le candidat entend sous-traiter : DC4
- Il sera fourni les éléments nécessaires de la liste ci-dessus pour chaque sous-traitant.

**En cas de co-traitance,**

- Il sera fourni les éléments nécessaires de la liste ci-dessus pour chacun des co-traitants.

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira les attestations sociales et fiscales de moins de six mois.

*Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont été déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Ils ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et de cet espace et que l'accès à celui-ci soit gratuit.*

L'offre de l'entreprise sera entièrement rédigée en langue française.

**EXAMEN DES CANDIDATURES : dans le cas de pièces manquantes, le pouvoir adjudicateur pourra demander à tous les candidats de compléter leur dossier de candidature, selon l'art. R2144-2 et 6 du CCP.**

#### **Jugement des offres**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue, selon les critères et leur pondération respective ci-dessous : 70 % valeur technique du mémoire spécifique, selon les sous-critères suivants :

30 pts composition de l'équipe

40 pts note d'interprétation du cahier des charges

30 pts calendrier de mise en œuvre

- 30 % pour le prix

#### **Conditions de dépôt des offres**

**Date et heure limites de réception des offres : 28/02/2020 12h00**

**date de remise des offres : Nouvelle date limite de remise des offres : 06/03/2020 à 12h00**

**Dématérialisation de la consultation : remise des offres par voie électronique impérativement**

Les dossiers seront déposés sur la Plate-forme des Achats de l'État (PLACE) à l'adresse [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr).

### **Copie de sauvegarde de l'offre**

Dans les mêmes délais, les candidats et soumissionnaires devront transmettre une copie de sauvegarde de leurs offres dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du Code de la Commande Publique.

Adresse d'envoi de la copie de sauvegarde :

**Parc national de Port-Cros**  
Danielle Forestier, chargée des marchés publics  
181 Allée du Castel Sainte Claire  
BP 70220  
83406 Hyères Cedex

### **Dispositions diverses**

#### **Négociation**

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder, après analyse des offres, à une négociation avec le ou les candidats dont les offres, à l'ouverture des plis, sont susceptibles de répondre au mieux aux besoins de l'acheteur public. Cependant le pouvoir adjudicateur pourra juger que, compte-tenu de la qualité des offres initiales, la négociation n'est pas nécessaire.

La négociation pourra porter sur les éléments de l'offre ainsi que sur le prix.

#### **Modification en cours d'exécution**

Le présent marché prévoit la possibilité de modifications, de compléments au marché initial, quelque soit le montant, en cours d'exécution, ainsi que les conditions dans lesquelles il peut en être fait usage selon l'art. R2194-1 et suivants .  
Clauses de réexamen – champs d'application et nature des modifications ou options envisageables :

- prestations supplémentaires, travaux complémentaires,
- tous travaux/toutes fournitures non prévus
- variation de prix
- modification des délais, report de la date de commencement des prestations
- sujétions techniques imprévues liées à des circonstances imprévues, etc...

L'intégration de ces modifications se fera par voie d'avenant.

#### **Réalisation de prestations similaires**

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire, en application de l'Article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

#### **Avenant**

Toute prestation ou condition d'exécution non prévue au présent document sera soumis à l'avis exclusif du Maître d'ouvrage ou de son représentant et devra faire l'objet soit d'un avenant, soit d'une décision de poursuivre.

### **Variante**

La présentation de variante n'est pas autorisée.

### **Renseignements complémentaires**

Pour obtenir tous les renseignements techniques ou administratifs qui leur seraient nécessaires, les candidats devront poser leurs questions sur la Plate-forme interministérielle des Achats de l'État (PLACE) à l'adresse [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr).

Tous les renseignements complémentaires/modifications/réponse à un candidat durant la consultation seront mis en ligne sur cette Plate-forme.

Rappel : Le pouvoir adjudicateur n'a pas la responsabilité d'un téléchargement anonyme donc la non-possibilité de remettre des compléments d'information.